

L'évolution urbaine de la wilaya de Souk Ahras à travers les instruments d'urbanisme

التنمية الحضرية لولاية سوق أهراس من خلال أدوات التخطيط الحضري

Dr/ DJEGHAR Aicha, Maitre de conférence A, université de Constantine 3

HADDOUCHE Karima, Doctorante à l'université badji mokhtar Annaba

Résumé:

L'étude de la croissance urbaine de la ville de Souk Ahras vise à identifier les phases de l'étalement a travers l'histoire de même que les principaux éléments qui ont marqué ces phases de développement en donnant une bref passage historique sur cette ville connu comme ville native du Sain augustin.

Cette étude a été réalisée à partir d'une collecte de documents et de cartes anciens qui ont permis de visualiser la progression de cette croissance.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de ma thèse de doctorat en Aménagement intitulée :

« *La mobilité urbaine dans les villes moyennes en Algérie ; Cas de Souk Ahras.* »

Mots clés : Croissance urbaine, planification, évolution, Souk Ahras.

Abstract:

The study of urban growth in the town of Souk Ahras is to identify the phases of sprawl throughout history as well as the main elements that have marked these phases of development by giving a brief historical account on this city known as the hometown of Saint Augustine. This study was conducted from a collection of documents and maps which allowed to view the progress of this growth. This work is part of the development of my thesis in development entitled:

« urban mobility in medium-sized cities in Algeria; Case of Souk Ahras. »

Keywords: Urban growth, planning, evolution, Souk Ahras

ملخص:

تهدف هذه الدراسة للنمو الحضري لمدينة سوق أهراس إلى التعرف على مراحل الانتشار العمراني عبر التاريخ، وكذلك العناصر الرئيسية التي ميزت مراحل التطوير وهذا بإعطاء نبذة تاريخية قصيرة لهذه المدينة التي اشتهرت بأنها مسقط رأس القديس أوغسطين. وقد أجريت هذه الدراسة على أساس مجموعة من الوثائق والخرائط القديمة التي مكنت من تصور تطور هذا النمو. هذا العمل هو جزء من تطوير أطروحة دكتوراه في التهيئة العمرانية بعنوان:

"التنقل الحضري في المدن متوسطة الحجم في الجزائر: حالة سوق أهراس".

الكلمات الدالة: النمو الحضري، التخطيط، التطور، سوق أهراس.

Problématique:

L'on voit aisément, à travers les raisons avancées pour la révision de plusieurs PDAU¹ de la wilaya, que les premiers instruments établis durant les années 90 souffraient d'un certain nombre de manques et ont vite été dépassés². Ces causes invoquées au niveau de la wilaya et des services de l'état en charge de l'urbanisme plus particulièrement sont dues à plusieurs facteurs :

- Extension fulgurante des agglomérations et centres urbains de la wilaya, en termes de superficie foncière consommée et de rapidité de ces évolutions.
- L'anarchie de cette extension. En effet, les étalements des centres urbains de la wilaya de Souk Ahras produisent des espaces urbains qui ne répondent plus aux normes de qualité urbanistique, car souvent les quartiers situés dans ces étalements urbains d'importance souffrent de plusieurs carences: sous équipement, manque de viabilités, manque de cohérence avec les quartiers anciens et deviennent le plus souvent le support de fléaux sociaux.
- Les conditions sécuritaires qu'a traversé le pays durant les années quatre vingt dix, ont aussi eu un impact sur l'urbanisation au sein de la wilaya. Les PDAU établis pour les communes de la wilaya durant les années 90 ont connu une faible participation des communes concernées et de leurs assemblées respectives dans l'élaboration de ceux ci.

Axes méthodologiques de l'étude

La démarche méthodologique de base préconisée dans le cadre de l'élaboration cet article s'appuie sur une approche à plusieurs niveaux: d'abord un bref historique sur la ville en question puis son évolution urbaine selon les différents instruments d'urbanisme tel le PDAU, POS³, PAW⁴, SNAT⁵ et SRAT⁶ etc.....

Bref historique de la genèse de la ville de Souk Ahras:

¹ PDAU : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme.

² CENEAP :Centre nationale d'études et d'analyses pour la population et le développement, Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Souk Ahras, rapport n°1 évaluation territoriale et diagnostic, Novembre 2012.

³ POS : Plan d'occupation des sols

⁴ PAW : Plan d'aménagement de la Wilaya

⁵ SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire.

⁶ SRAT : Schéma Régional d'aménagement du territoire.

Thagaste ancienne ville numide sur les ruines de laquelle fut édifée la ville actuelle Souk Ahras, en Algérie. Elle est principalement connue pour être la ville natale de saint Augustin. Elle est située à 100 km au sud-est d'Annaba, ancienne Hippone, ville dont il fut évêque.

Pendant la colonisation française, une époque qui dura un peu plus de cent trente ans et qui avait fait subir au pays et à sa population beaucoup de bouleversements. cette période est sans doute à comparer à celles des Vandales ou à celle des Byzantins sur le plan temporel, mais elle va être celle qui bouleversa énormément l'espace et dont les effets et les influences subsistent toujours.¹

Les troupes françaises viennent pour la première fois, dans la région de Souk Ahras en 1843 ; Les « Hanencha », particulièrement agité et dominé par l'influence de deux grandes familles indigènes rivales les Rezgui et les El Hessenaoui, en lutte pour maintenir suprématie contrée. Leur puissance s'étend sur un vaste territoire que l'on doit surveiller sévèrement.²

Un détachement de troupes françaises arrivé de Bône choisit, pour camper, un mamelon qui se situe à 100 km au sud de Bône vient installer un camp à proximité d'un important marché de bestiaux qui été important et fréquenté par des tribus venant de très loin se tient le dimanche. Ces militaires ayant pour mission de contrôler les routes de pénétration vers la Tunisie et Tébessa dont le général Négrier vient de prendre possession. Une seule maison existe ; elle est spacieuse mais presque en ruines. Elle appartenait au cheik des « Hanencha ».

« Les français ne viennent-ils pas, ce 25 mai 1843, de poser la première pierre de la future ville de Souk Ahras ? »³

A la fin de 1851, et au début de 1852, les services du Génie y érigent un immeuble important, un bordj-fondouk, devant servir de refuge en cas de révolte c'est le Grand Bordj (Voir carte N°01). Une annexe administrative rattachée au cercle de Guelma y sera enfin créée en 1853 sous la dénomination Annexe de Souk Ahras. Le colonel de Tourville, commandant de subdivision de Bône décide après quelques hésitations ; ou on songe à Tiffech ou Ain Seynour ; que l'emplacement sera celui de Souk Ahras, nœud de routes essentielles et lieu de séjour obligatoire pour les colonnes, puis établira le plan du futur centre qui deviendra bien vite une agglomération d'habitations avec l'arrivée de nombreuses familles d'agriculteurs et de commerçants. Le grand flux d'émigration et la croissance rapide de la population, pousse l'administration coloniale à déclarer Souk-Ahras un centre de population en 1855.⁴

¹ Djamel Raham. Les Structures Spatiales de l'Est Algerien. Les maillages territoriaux, urbains et routiers.. Geography. Université de Constantine, 2001. French.

² Les familles Resgui et El Hessenaoui. L'histoire des « Hanencha » est contée, depuis ses origines les plus anciennes ; dans la Monographie de la commune mixte de Souk Ahras, du docteur Paul Rouquette, ancien médecin chef de l'hôpital militaire de Souk Ahras, publiée dans le bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du nord, 1^{er} et 2^e trimestres 1904.

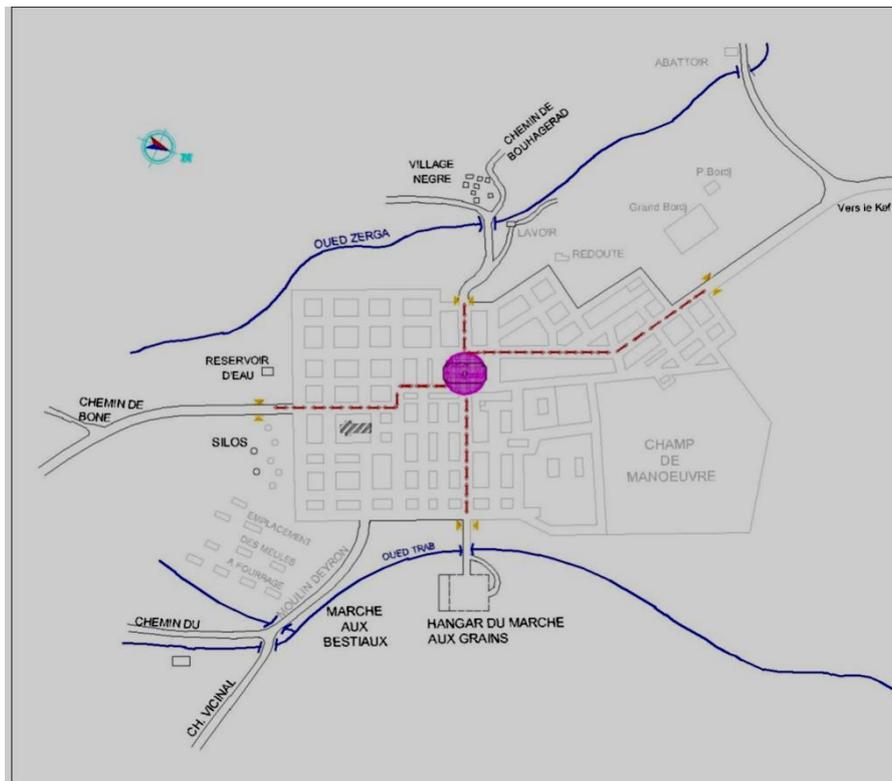
³ Citation du M.Léon Deyron dans son livre SOUK-AHRAS, préface du Maréchal JUIN de l'Académie française, parue en 1953 aux éditions BELLENAND.

⁴ En annexe le rapport à l'empereur le 12 septembre 1858

L'élaboration d'une administration civile à encourager de plus en plus l'installation de colons, et le village devient une petite ville dans les limites se prolongent jusque à Oued Trab et Oued Zerga. Cette période est caractérisée aussi par l'arrivée au village de la communauté Arabe qui vient des montagnes voisines et qui s'installe au-delà des deux Oueds.

La croissance du village dans cette période est caractérisée par le fait que les extensions se font en prolongement direct des parties déjà construites. A l'intérieur d'une limite bien précise (les deux Oueds). Ces limites ont favorisé une densification importante avec pour conséquence la formation d'un noyau fortement structuré et le tissu urbain prend peu à peu une disposition en damier.

Les deux lignes majeurs de cette croissance sont la rue de Tunis (qui part des allées de Tunis et se prolonge au-delà de la place). Et la rue Victor Hugo (qui prend naissance à la place et aboutit à Oued Trabe). L'intersection de ses deux axes donne naissance à un point singulier (la place Thagaste) qui deviendra plus tard un pôle central et un lieu de concentration et d'animation.



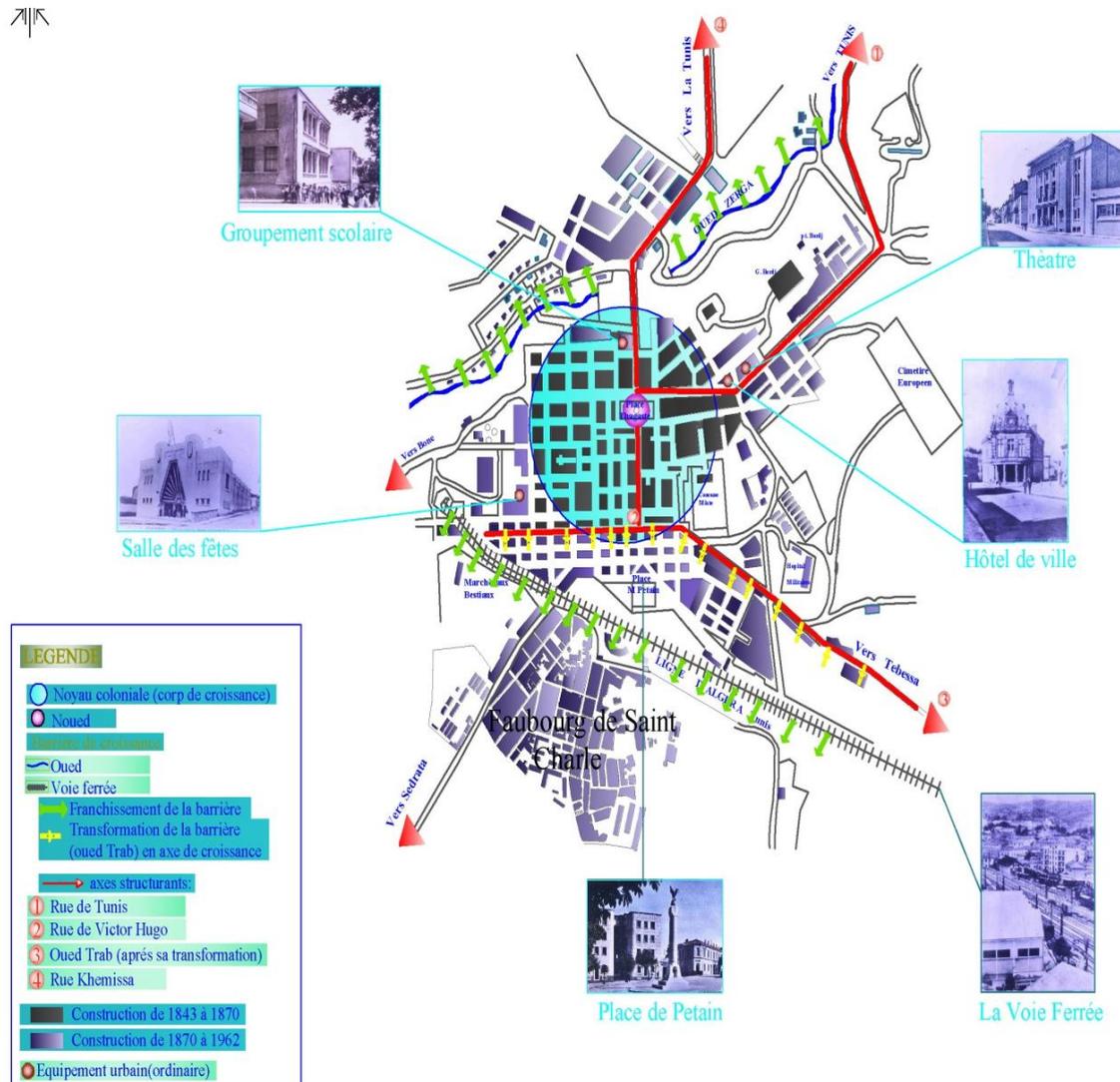
Carte n° 01: Ville de Souk Ahras en 1870.

Source: M.Léon Deyron 1953 améliorée par l'auteur.

1870-1962 : Franchissement des limites

La ville franchie les deux oueds et s'étale sur les trois mamelons : celui de Sidi Messaoud, du plateau du nord, et de la commune mixte ou la communauté arabe est installée. Ce

franchissement des limites physiques de l'agglomération marque fortement la constitution du tissu, et ce dernier perd son organisation en damier. Trois faubourgs importants commencent à apparaître ceux de la gare, de Saint Charles et de Constanville. Un nombre important d'équipements est réalisés, tel que L'hôtel de ville 1887, la salle des fêtes 1927, le Théâtre 1931, le groupe scolaire 1934 et la Mahkama 1938.



Carte n°02 : Processus de la croissance 1870 -1962

Source : Urban¹ Souk Ahras Améliorée par l'auteur.

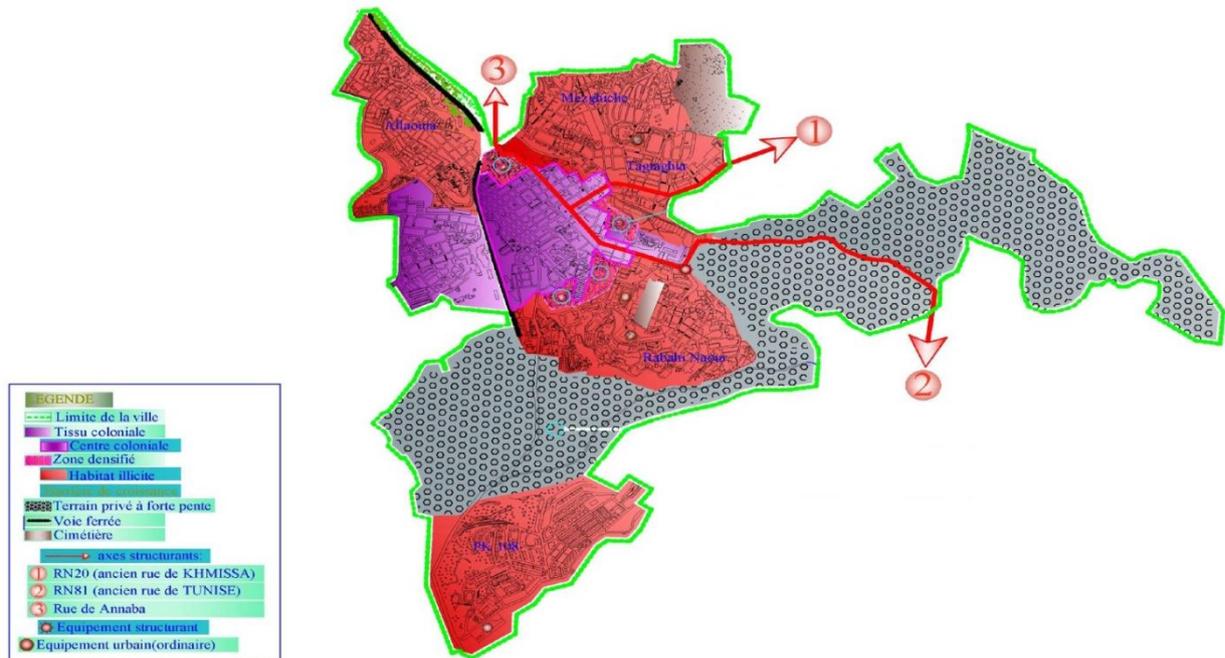
Après 1962 L'éclatement du tissu urbain : Un début d'une rupture de l'homogénéité spatiale et sociale.

Après l'indépendance l'Algérie a connus plusieurs politiques urbaines qui ont conduit à un développement quantitatif qui manque d'embellissement. Avec un seul objectif « loger le

¹ URBAN : centre d'études et de réalisations en urbanisme d'Annaba.

plus grands nombre de la population ». Cette politique qui a délaissé et ignoré l'héritage colonial de nos villes, ont provoqué des décalages urbains et des ruptures dans les tracés et les formes de nos tissus urbains.

La croissance de la ville s'est faite dans la périphérie et connu deux périodes différentes, la première était l'émergence du phénomène d'habitations illicites qui vient se greffer aux alentours du noyau colonial ; et la deuxième fut la période de l'urbanisme planifié. La structure urbaine du centre-ville de Souk-Ahras s'articule sur son noyau central (la place de l'indépendance). Cette dernière représente le nœud principal de la structure est un point de convergence, de rassemblement et de rencontre. Elle est le produit de l'intersection des deux axes majeurs de la structure urbaine. Dans le franchissement un troisième axe vient s'ajouter, c'est l'ancien courant du « Oued Trabe » qui viens mettre fin à la disposition en damier et impose des nouvelles directions à la trame urbaine.



Carte n°03: Processus de la croissance 1962- 1970 source

Source : Urban Souk Ahras Améliorée par l'auteur.

Mode d'occupation planifiée : L'urbanisme de conquête la Z.H.U.N¹ et Lotissements

En 1970. Souk ahras commune urbaine de plus de 50 000 habitants fait partie de la wilaya de Annaba Elle est le chef lieu politique, administratif et commerciale d'une des six dairates

¹ ZHUN : Zone d'habitat urbain nouvelle.

constituant la wilaya de Annaba. Sa population représente environ 25% de la population de la Daira et près de 5% de la population de la wilaya.¹

En Mars 1972 ; la Caisse Algérienne d'Aménagement du Territoire, Etablissement public à caractère industriel et commercial sous tutelle du ministère des travaux publics et de la construction, à élaboré une étude sur le plan d'urbanisme du site APC de Souk Ahras ayant comme objectif premier d'aboutir à la détection des espaces favorables à un développement urbain éventuel.

Dans une première phase appelée « phase A » la tâche de la planification spatiale a été entreprise sur des villes de l'Est Algérien entraînant l'étude de toutes les villes dans cette espace. L'objectif de l'étude, la ville n'étant pas un élément isolé, bien au contraire il est lié aux autres villes par des échanges économiques, des migrations, par des investissements faits au niveau national et par la nécessité d'accorder des décisions concernant les villes de la région avec les options de la planification nationales; Il s'agit de nouveaux programmes d'habitats collectifs, adoptés pour 3 principaux avantages : modernité, caractère socialiste et rapidité de la mise en œuvre. Ce type d'habitat qui par ces caractéristiques architecturales et urbanistiques a produit un tissu bien structuré, aéré, où l'espace public est bien défini, comme c'est le cas de : la cité Hamma Loulou, 26 Avril, 1700 logements, la Gefec et les ZUHN 1,2,3. Mais aussi, l'habitat individuel constitué par un nombre considérable de lotissements tels que : les lotissements de Diar Zerga, Bendada, Chahid et Annaba 1 et 2; pour favoriser l'auto construction afin de riposter à la prolifération de l'habitat illicite qui avait pris une proportion considérable en terme de consommation de l'espace et qui était devenu dominante dans le tissu urbain de la ville.

Ces lotissements semblent bien structurés dans leur tissu et où la trame est bien définie, cependant le produit architectural et urbanistique ne semblent pas avoir répondu d'une manière cohérente et harmonieuse aux normes et règles de la construction et ceci par le manque de respect et des plans réglementaires établis par les études techniques réalisées au préalable et ceci par l'absence de contrôle rigoureux dans l'acte de bâtir. En effet, on assiste à une occupation qui contredit les plans suggérés par l'autorité tutelle et où notamment, les COS² et CES³ ne correspondent pas à ceux autorisés et l'absence totale des espaces verts est marquante (bien que ceci sont planifiés) et les îlots bâtis semblent être plus denses, quant au type d'architecture celui-ci n'a certainement pas de référence, car dans la réalisation de ces constructions le soucis de personnalisation des façades est du goût des propriétaires, amalgame de couleur, absence des éléments de références et absence d'harmonie architecturale.

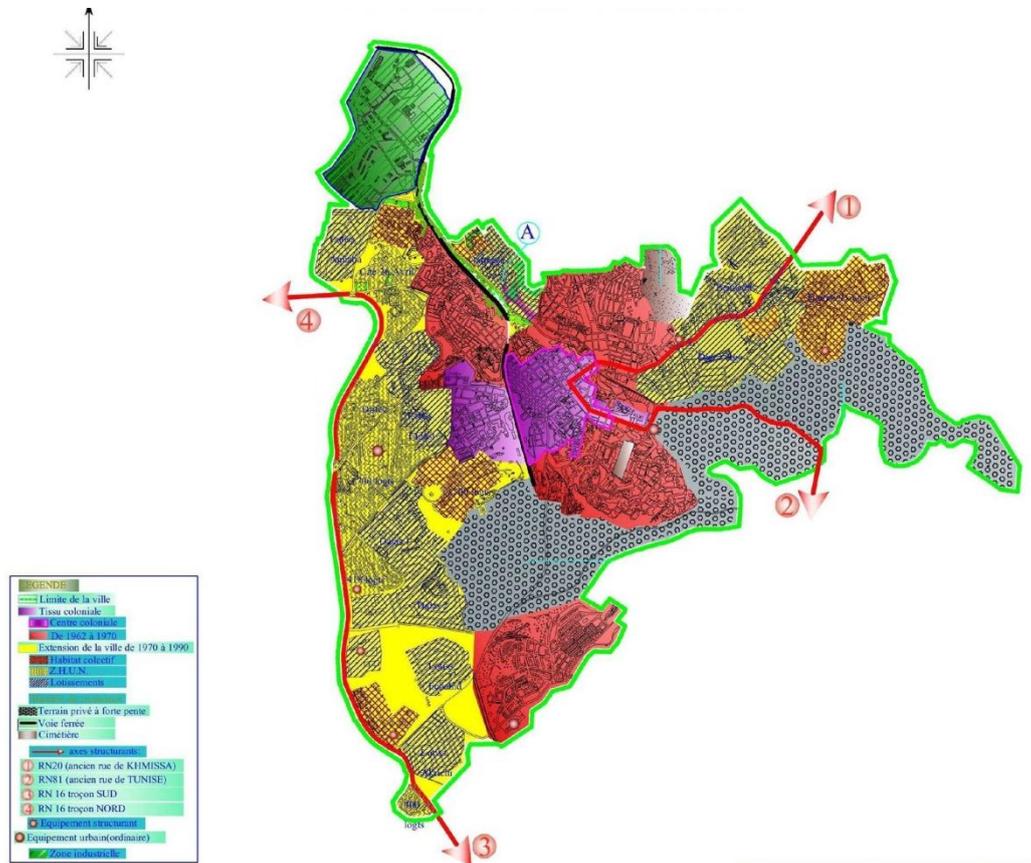
En 1985 ; La crise économique a entraîné une réorganisation de la politique vers la promotion immobilière ceci est présenté par un rythme assez rapide de la croissance spatiale par le

¹ Direction de la programmation et du suivi budgétaires, Direction étatique, une structure de Wilaya rattachée au Ministère des Finances qui dresse des rapports d'évaluation et d'analyse budgétaire et élabore annuellement des rapports intitulé Monographie Souk Ahras, celle-ci est prise à l'Édition 2014.

² COS : Coefficient d'occupation des sols .

³ CES : Coefficient d'Emprise au Sol.

lancement d'autres lotissements, des programmes de logements collectifs et le lancement de la zone industrielle dans une superficie de 48ha. L'option de développement se consiste à l'extension urbaine mesurée et contrôlée des terrains limitrophes de moindre valeur agricole.



Carte n°04: Processus de la croissance 1970-1990.

Source : Urban Souk Ahras Améliorée par l'auteur.

La période 1990-2004: la consommation d'espace avec la programmation dégradé par les instruments d'urbanisme PDAU et POS :

Au début des années 1990, la saturation du périmètre urbain définie par l'ancien P.U.D a conduit les autorités à procéder à une révision soit la réalisation de Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme P.D.A.U, et qui a abouti à des extensions nouvelles sous forme des P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) concernant : SNIC (P.O.S1), Jnen el Toufeh (P.O.S2), Barral Salah (P.O.S3), Galoussi (P.O.S4), IBN Roched (P.O.S5), Skanaska (P.O.S6), le (P.O.S7) est un terrain privé et enfin le (P.O.S8).

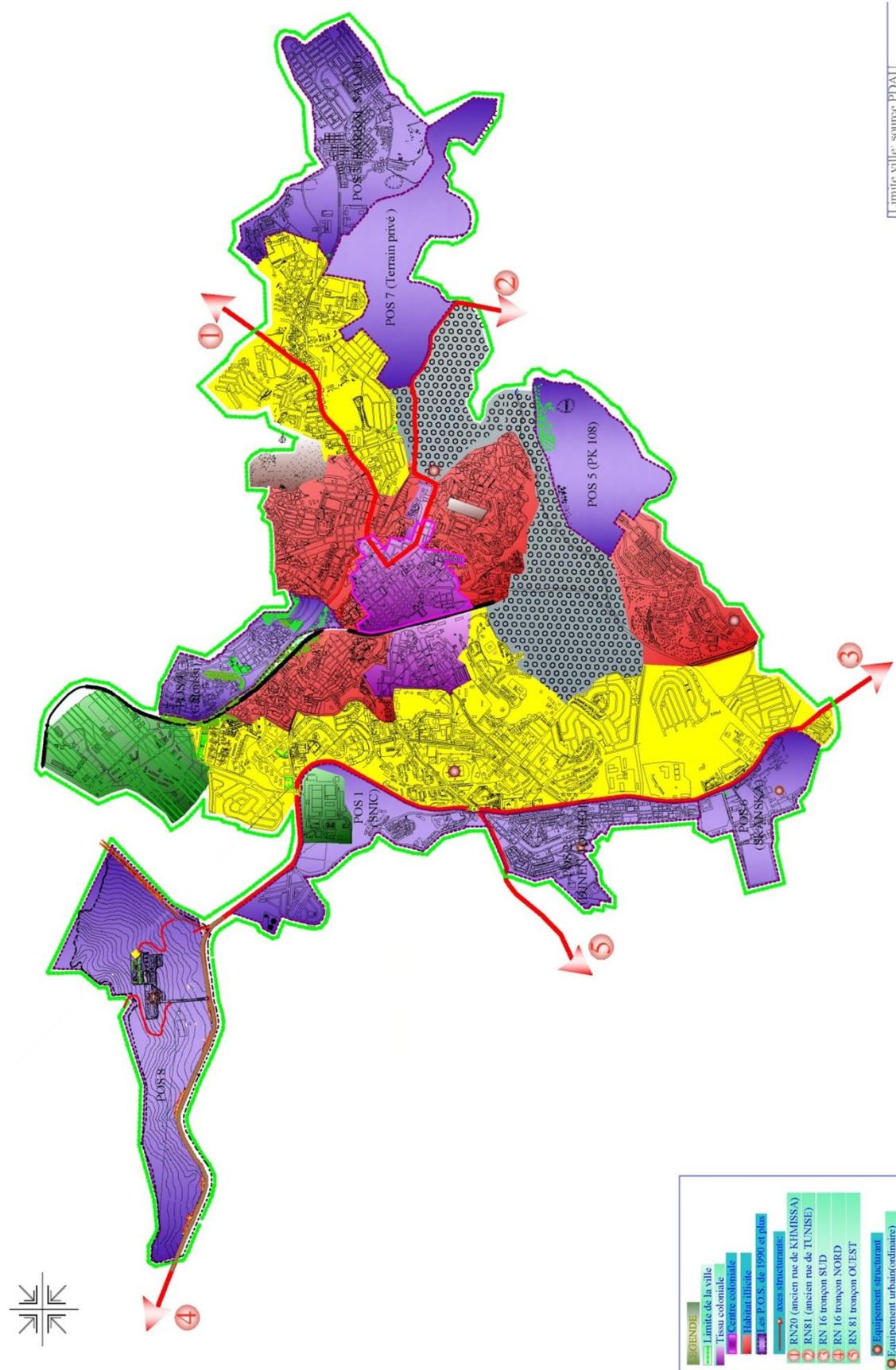
L'enquête exhaustive de 2004 de la révision du PDAU a comptabilisé un nombre de logements de 25.055 avec un nombre de précaire 1109. L'essentiel de l'urbanisation s'est fait

dans les sites occupé par les baraques ou une opération d'envergure de relogement a été établie par les autorités locales dans les différents sites.¹

Conclusion

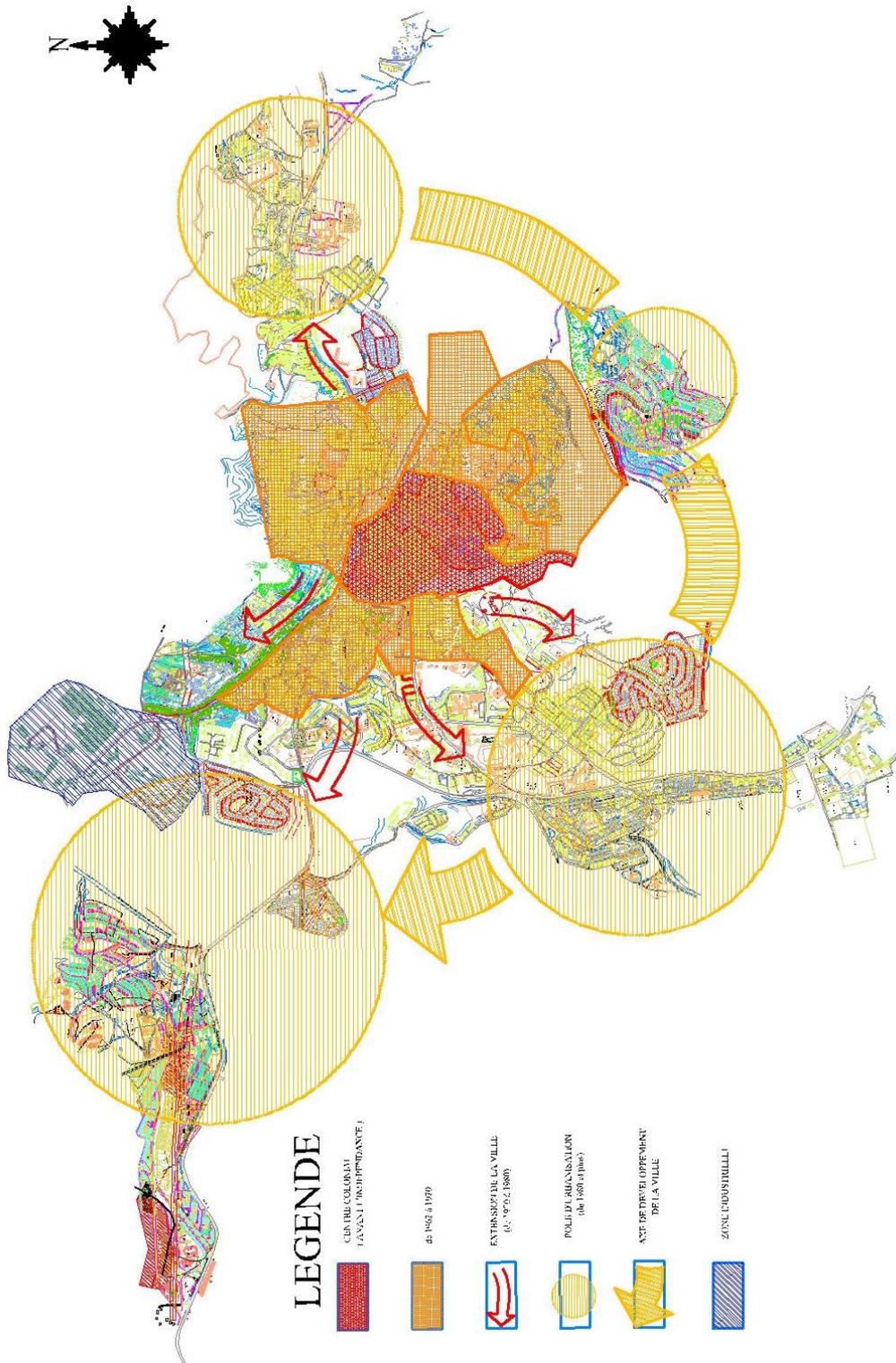
L'urbanisme est l'un des secteurs qui s'est le plus développé à Souk Ahras. Au-delà des pressions sur le foncier et sur la demande sans cesse croissante de la part de la population en premier et des secteurs d'activités ensuite et qui se traduisent par les étalements continuels des tissus bâtis, cet accroissement peut constituer, s'il est bien régulé, un atout pour la wilaya en termes d'activités et de logements. L'initiation des instruments d'urbanisme, notamment PDAU et POS, au début des années quatre vingt dix devait permettre aux collectivités locales de se doter d'outils de gestion et de contrôle de leur développement urbain. La wilaya de Souk Ahras, à l'instar des autres wilayates du pays, s'est dotée assez tôt de ces instruments.

¹ MEHALLAINE Nabila ; La politique d'habitat et son impact sur le cadre urbain Cas d'étude : la ville Souk-Ahras.2015.



Carte n°05: Processus de la croissance 1990 et plus.

Source : Urban Souk Ahras Améliorée par l'auteur



Carte n°06: Carte synthèse de la croissance urbaine.

Source : Urban Souk Ahras Améliorée par l'auteur.

Bibliographie

CENEAP : Centre nationale d'études et d'analyses pour la population et le développement, Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Souk Ahras, rapport n°1 évaluation territoriale et diagnostic, Novembre 2012.

Deyron. L. SOUK-AHRAS, préface du Maréchal JUIN de l'Académie française, éditions BELLENAND. 1953.

DPSB : direction de la programmation et du suivi budgétaires, Monographie Souk Ahras, Edition 2014.

MEHALLAINE. N. La politique d'habitat et son impact sur le cadre urbain Cas d'étude : la ville Souk-Ahras.2015.

Raham.D. Les Structures Spatiales de l'Est Algérien. Les maillages territoriaux, urbains et routiers. Geography. Université de Constantine, 2001. French.

URBAN : Centre d'études et de réalisations en urbanisme d'Annaba.

Annexe

RAPPORT

POUR LA CREATION DANS LA SUBDIVISION DE BONE - PROVINCE DE CONSTANTINE
D'UN CENTRE DE POPULATION EUROPEENNE QUI PORTERA LE NOM DE SOUKHARAS

RAPPORT à l'EMPEREUR

du 12 SEPTEMBRE 1858

SIRE

Depuis 1856, époque à laquelle quelques colons vinrent se fixer à SOUKHARAS, cette population a rapidement augmenté. Elle compte aujourd'hui treize cents habitants dont près de sept cents sont Européens. Cet exemple remarquable de développement spontané dans les conditions de libre colonisation, s'explique par les avantages que présente à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, la position de SOUKHARAS.

Au commencement de cette année, des études ont été entreprises par l'autorité locale pour faire régulariser l'existence de cette création. Elles ont servi de base aux propositions qui m'ont été transmises, il y a quelques jours, et qui tendent à constituer, au chef-lieu du cercle de SOUKHARAS, un centre de population européenne de trois cent huit feux, doté d'un territoire agricole de quatre mille six cent trente-huit hectares.

Situé à cent kilomètres de Bone, à même distance de la Calle et à soixante et seize kilomètres de Guelma, SOUKHARAS est le centre des communications de la contrée : les routes de Tunis à Constantine et de Tébessa à Bone viennent s'y croiser. C'est un point de passage obligé pour toutes les caravanes importantes des produits de l'est et du sud, et le lieu de transit et d'entrepôt du commerce de la Tunisie. Un marché considérable se tient depuis des siècles sur ce point.

De bonnes terres, en partie irrigables, offrent des ressources satisfaisantes à l'agriculture, et d'immenses pacages rendent cette contrée éminemment propre à l'élevage et au commerce des bestiaux. Non loin du village, des cours d'eau abondants et des sources nombreuses permettent d'y installer des usines.

On trouve aux environs de vastes forêts de chênes-lièges et de bois de construction. Les montagnes voisines renferment des richesses encore inexploitées, mais qui se révèlent à la surface, telles que le fer, le cuivre, le plomb, le manganèse.

Déjà les communications sont, en grande partie, assurées entre Bone et Soukharas, en traversant les villages d'Uzerville, Mondovi, Barral et Duvivier. Enfin un climat et une situation des plus salubres complètent les avantages que la nature a accumulés autour de Soukharas et qui y attirent les colons.

J'ai, en conséquence, l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien revêtir de sa signature le projet de décret ci-joint, destiné à sanctionner la création du centre dont il s'agit, conformément à la législation sur la matière.

Veuillez agréer

SIRE,

L'hommage du profond et respectueux attachement avec lequel je suis,



De Votre Majesté,

Le très-dévoué Cousin.

Le Prince chargé du Ministère de l'Algérie et des Colonies,

Signé : NAPOLEON